



Liquidation de la communauté de bien

Par **espoir78**, le **22/01/2008** à **14:13**

Bonjour,

Mon père et ma mère pensent à divorcer et leur patrimoine est le suivant:

*des parts de Société anonymes: cette société est à présent très endettée. en effet, ces dettes dépassent la valeur comptable des actifs (mais pourraient être inférieurs à leur valeur de revente)

*des bien immobilier

Pourriez vous me dire dans une telle situation comment se liquiderait la communauté? a quelle valeur se liquideraient les titres de la SA (valeur comptable?).

Merci d'avance pour votre aide